

Les défis qui confrontent l'Académie française en protégeant la langue française

« Les langues sont comme la mer, elles oscillent sans cesse. À certains temps, elles quittent un rivage du monde de la pensée et envahissent un autre. Tout ce que leur flot déserte ainsi sèche et s'efface du sol. C'est de cette même façon que des idées s'éteignent, que des mots s'en vont. »

—Victor Hugo, préface de *Cromwell*¹

Chaque année, les dictionnaires anglais annoncent — avec un certain degré de la fanfare — les nouveaux mots qui seraient accueilli dans leurs pages. En 2015, *autotune* apparaît pour la première fois dans le dictionnaire Oxford.² Merriam-Webster ajoute *hashtag*, *catfish* et *steampunk* dans 2014.³ En 2013, le dictionnaire Macquarie a nominé *infovore* comme « Word of the Year ».⁴ Peut-être c'est une particularité de la langue anglaise — elle est vraiment mutable, toujours prête à adopter les néologismes.

En revanche, la langue française se méfie des intrusions des nouveaux mots — son rapport aux développements est problématique. En parallèle de l'essor de l'anglais comme langue internationale, la France a établi les institutions pour maintenir la pureté et le bon usage de la langue de Molière. Parmi d'autres, le plus bien connu est l'Académie française.

Depuis son établissement en 1635,⁵ l'Académie a battu inlassablement pour assurer le rôle intégral du français dans l'Hexagone et au-delà. Récemment,

¹ LangueFR.net, « Victor Hugo : « une langue ne se fixe pas » », *LangueFR.net*, 2 août 2007.

² Oxford English Dictionary, « New words list June 2015 ».

³ Merriam Webster, « A sample of new words for 2014 ».

⁴ The Conversation, « The Macquarie Word of the Year is ... », The Conversation, 4 février 2014.

⁵ Ramanujam Sooriamoorthy, « Ile Maurice — Le français : une langue défendue ? », *Zigzag magazine*, 15 mars 2015.

en face de la mondialisation, les Immortels de l'Académie se sont occupés pour protéger la langue contre le rayonnement de l'anglais, la menace la plus pressante. Récemment, une nouvelle menace est arrivée : la reconnaissance officielle des langues régionales françaises. Surtout, l'Académie est menacée par son image comme une institution poussiéreuse qui ne reflète pas la volonté du peuple.

Ce projet cherche à comprendre les menaces qui confrontent l'Académie dans son rôle comme gardienne linguistique et les mesures adoptées pour assurer l'avenir de la langue français.

Une histoire fière, un fonction essentiel

Quand il a fondé l'Académie française dans le XVII^e siècle, le cardinal de Richelieu avait une vision claire pour son futur : « La mission assignée dès l'origine était de fixer la langue française à une époque où elle n'était pas encore soumise à des règles. L'institution a été créée dans l'esprit de rendre cette langue pure et compréhensible par tous. »⁶

À cet fin, les membres de l'Académie entreprennent quelques projets significatifs concernant le standardisation de l'orthographe, le contrôle des néologismes et le discernement des prix littéraires.⁷ Comme gardienne de la langue, elle cherchent de la garder pure, éloquent et capable.⁸

Au sein de l'approche des Immortels reste une prudence pour éviter les modes saisonnières. Selon Maurice Druon, ancien secrétaire perpétuel de l'Académie (décédé en 2009) :

« Des expressions nées de la dernière pluie s'en iront avec la sécheresse suivante. Des vocables inventés une année seront désuets l'an d'après. Il faut attendre pour reconnaître ceux qui continuent d'avoir « cours public » parce que répondant à un besoin véritable, de même qu'il faut être attentif à ce que les termes

⁶ Etienne Bouche, « À l'Académie française toujours pas de successeur sur le fauteuil de Pierre-Jean Rémy », *La Croix*, 26 avril 2012.

⁷ L'Académie française, « Les missions ».

⁸ LangueFR.net, « L'Académie française : quel est son rôle exact ? », *LangueFR.net*, 4 juillet 2015.

apparus soient de formation correcte, afin d'empêcher que la mauvaise monnaie ne chasse la bonne. C'est à quoi s'emploient ces « gens éclairés » ou supposés tels qui composent, aujourd'hui comme jadis, l'Académie. »⁹

Les menaces à la langue française

Le péril anglais

Bien que le français s'enrichisse des mots qui viennent des autres langues, c'est l'influence de l'anglais qui est « plus brusque et plus controversée »¹⁰ et qui inquiète les gardiennes de la langue française. Un estimât récent propose que 90% des nouveaux mots en français sont d'origine anglais.¹¹

On a déjà le week-end et le sandwich, le footing et le lifting. Mais la vraie menace, c'est l'aise de l'anglais dans les disciplines scientifique et technologiques. La mondialisation veut dire que les chercheurs et les développeurs de n'importe où préfèrent souvent de travailler en anglais.¹²

Le chroniqueur Yann Ollivier propose deux raisons principales pour l'opposition à l'absorption des mots anglais en français. D'abord, il y a le risque du bouleversement des structures syntaxique, orthographique et phonétique¹³ si on accepte les mots qui ne viennent pas du bas grec ou latin. De plus, il explique « la crainte de l'envahissement culturel corollaire », c'est-à-dire, le lien intégral entre la langue et le patrimoine de la France.¹⁴

L'Académie ne reste pas là sans faire rien. Elle appuie l'usage de « feuille volante » au lieu du *flyer* ; elle lutte contre la croissance de *digital* quand « numérique » vaut mieux en français ; et elle a eu de succès : le mot

⁹ Ibid.

¹⁰ Chris Tilsed, « La langue française : le protectionnisme et le paradoxe du franglais », thèse.

¹¹ FranceTV.info, « La langue française évolue avec le temps », FranceTV.info, 14 mars 2015.

¹² Bernard Cerquiglini, "Faut-il défendre la langue française ? ", *Revue d'Etudes Françaises*, No.7 (2002).

¹³ Yann Ollivier, « L'évolution de la lange », <http://www.yann-olivier.org/etymo/evolution>.

¹⁴ Ibid.

« courriel » a été bien accueilli, mais les efforts afin de remplacer *hashtag* avec « mot-dièse » a rencontré avec dérision.¹⁵

La reconnaissance constitutionnelle des langues régionales

Une guerre linguistique s'est déclenchée en 2008 quand l'Académie française a exprimé son opposition à la reconnaissance des langues régionales dans la Constitution française.¹⁶ « Depuis cette directive, l'occitan, langue d'oc, le breton, le basque, le créole, le catalan, le corse, le gallo, les langues régionales d'Alsace, les langues régionales des pays mosellans, les langues mélanesiennes (*drehu, nengone, païci, aïje*) et le tahitien bénéficient, dans la zone où ces langues sont ou ont été en usage, de la possibilité d'être enseignées à l'école, au collège et au lycée, dans le cadre des enseignements facultatifs ou obligatoires, » explique Lefeuvre.¹⁷

Max Gallo, un Immortel, a articulé son position : la République s'est forgée depuis 5 siècles et la primauté de la langue française est centrale à son unité.¹⁸ « Il nous paraît que placer les langues régionales de France avant la langue de la République est un défi à la simple logique, un déni de la République, une confusion du principe constitutif de la Nation et de l'objet d'une politique», dit-il.¹⁹

Les partisans de ce reforme ont cité la valeur intangible de cette « diversité culturelle ».²⁰ Dans ces arguments, le sujet sous-jacent, c'est que l'Académie est en décalage par rapport au sentiment public des français.

Le conservatisme inné de l'Académie

En dépit de son histoire longue et son rôle important, l'Académie n'évite pas du criticisme pour être trop conservative.

¹⁵ Michael Korvin, « Pourquoi il faudrait abolir l'Académie française ... ASAP ! », *L'Express.fr*, 3 fevrier 2014.

¹⁶ Pierre Madiot, « Faut-il peur des langues régionales ? », *L'actualité éducative*, No. 400 janvier 2002.

¹⁷ Daniel Lefeuvre, « Les langues régionales : sont-elles vraiment menacées ? », *Le Figaro*, 30 juin 2008.

¹⁸ Olivier Le Naire, « Pour ou contre les langues régionales dans la Constitution ? » *L'Express.fr*, 17 juin 2008.

¹⁹ Lefeuvre, op cit.

²⁰ ibid.

En critiquer le dictionnaire de l'Académie, l'écrivain Nodier a identifié le monopole et la routine des Immortels comme les deux menaces la plus évidentes pour la langue française.²¹ Le critique proposé par Michael Korvin, un « enfant terrible » de littérature franco-américain, est plus brutal: « Je développe ma propre vision de la manière dont notre langue fut freinée dans son développement par les grammairiens. L'Académie est à mes yeux l'incarnation maléfique de ce blocage inextricable. »²² Il continue : « L'Académie est, hélas, totalement déconnectée de la réalité bien vivante de la langue française. »²³

Plus récemment, les Immortels sont sous le feu de l'ennemi à cause de sa position sur la féminisation des fonctions. La controversé est mise au jour l'année dernière quand Julien Aubert, le député UMP, s'a adressé Sandrine Mazetier comme « Madame le président ». ²⁴ Ce titre enfreint une règle de l'Assemblée nationale qui fait obligation de féminiser les fonctions des femmes dans l'Assemblée. La punition de Monsieur Aubert est de perdre d'un quart de son indemnité parlementaire pendant un mois.²⁵ L'Académie a claironné sa position : « Sur son site internet, elle regrette que de plus en plus de noms de métiers, fonctions, grades ou encore titres aient été féminisés au cours des dernières années. Car, pour ses membres, le genre masculin a une « valeur collective et générique », qui n rend pas nécessaire d'utiliser le genre féminin dans certains cas. »

Ce n'était pas un avis populaire dans tous les quartiers.²⁶ Pour les critiques de l'Académie, cette réponse symbolise le conservatisme qui sous-tend la philosophie et les décisions de cette vielle institution.

²¹ Richard Oliver, « Nodier's Criticism of the "Dictionnaire de l'Académie Française" », *The Modern Language Journal*, Vol. 41, No. 1 (Jan, 1957), pp. 20-25.

²² Michael Korvin, « Pourquoi il faut abolir l'Académie française », *L'Express.fr*, 27 novembre 2012.

²³ Michael Korvin, « Le français, prisonnier de sa grammaire depuis 500 ans », *L'Express.fr*, 29 octobre 2012.

²⁴ Marion Joseph, « « Madame la présidente » ou « le président » : quelle est la règle ? », *Le Figaro*, 7 octobre 2014.

²⁵ Ibid.

²⁶ Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir, « Soutien à Sandrine Mazetier et féminisation des noms », FDFA, 19 octobre 2014 (<http://fdfa.fr/soutien-a-sandrine-mazetier-et-feminisation-des-noms/>).

Les mesures protectrices

Pour affronter les menaces, l'Académie emploi quelques outils innovants et décisifs. Et elle ne travaille pas tout seule — elle exploite les partenaires gouvernementales et la puissance législative.

« Dire, Ne Pas dire »

Afin de lutter contre le mauvais usage du français, l'Académie s'est armé avec les outils numériques. Elle a ajouté un chronique « Dire, Ne Pas Dire » au site web, qui partage les astuces linguistiques, répond aux questions des lecteurs, et éclaire les affaires étymologique.²⁷ Ce qui menace l'efficacité de cette service, c'est le ton des astuces : quand il propose « calme », « décontracté » ou « nonchalant » au lieu de *cool*,²⁸ il ne semble que les injonctions d'un grand-parent ! Mais c'est un début ...

WikiLF

Sous l'auspice du Ministère de la Culture et de la Communication, la Délégation générale à la langue française et aux langues de France a lancé le site web WikiLF qui essaie d'engager les francophones pour enrichir la langue. Depuis 2011, le site invitait la publique générale à contribuer les équivalents français aux mots étrangers. Il a devenu un forum pour le débat et la discussion, fondé sur les avis : « La langue française évolue avant tout au quotidien, dans l'usage que chacun en fait. Un néologisme ne saurait être adopté que s'il fait mouche auprès de ses potentiels usagers. »²⁹ Les mots cherchant un équivalent sont vraiment courant — *freakonomics*, *OTT (over the top)*, *street art*.³⁰

Les solutions législatives

Pour soutenir la primauté de la langue française, quelques solutions législatives spécifiques ont été promulguées. La Loi Bas-Lauriol (1975) et la Loi Toubon (1994) interdisent l'usage écrite des mots d'origine étrangers

²⁷ L'Académie française, « ASAP », *Dire, Ne Pas Dire*.

²⁸ L'Académie française, « Cool », *Dire, Ne Pas Dire*.

²⁹ WikiLF, « Participez à l'enrichissement de la langue française », mars 2011.

³⁰ Ibid.

dans les contextes publiques quand il existe un équivalent français.³¹ De plus, les stations de radio sont soumises aux instructions générales du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) qui spécifient qu'ils doivent diffuser au moins 35% des chansons d'expression française.³²

Conclusion

Surtout, on constate une vérité irréfutable : la langue évolue sans cesse. Dans ce processus, elle confronte les menaces variées et souvent puissantes.

La protection effective d'une langue s'enracine à la compréhension de la nature du langage. Selon le Délégation générale de la langue française et les langues de France, il faut qu'on comprenne l'évolution d'une langue vivante : « Une langue n'est pas une entité figée, fixée une fois pour toutes. Fruit d'une évolution millénaire, elle ne cesse de se transformer progressivement, à travers son lexique en particulier : des mots disparaissent, d'autres apparaissent, et le vocabulaire change de façon plus ou moins rapide, plus ou moins perceptible. »³³

C'est évident que l'Académie joue un rôle essentiel dans l'enrichissement, l'usage et la diffusion de la langue française. En plus, les Immortels ont pris un pas dans la bonne direction par commencer à exploiter les dispositifs numériques. Mais il faut que l'Académie s'adresse la perception problématique qu'elle n'est pas en phase avec l'opinion publique.

³¹ Lefèuvre, op cit.

³² Ibid.

³³ Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), « Qui sommes nous ? », *Langue française et langues de la France*.

Bibliographie

L'Académie française, « ASAP », *Dire, Ne Pas Dire*, (<http://www.academie-francaise.fr/asap>)

—*Un article vraiment intéressant qui propose « dès que possible » comme une alternative mieux.*

L'Académie française, « Les missions » (<http://www.academie-francaise.fr/linstitution/les-missions>)

—*Un sommaire des objectifs de l'Académie.*

Jean-Pierre Arrigon, « Défendre la francophonie », Constructif.fr, octobre 2015 (http://www.constructif.fr/bibliotheque/2005-10/defendre-la-francophonie.html?item_id=2656)

—*Une dissertation sur le rôle du langage dans la culture et comment on peut le valoriser.*

Marc Olivier Bherer, « L'anglais : chance ou danger pour le français ? », *Le Monde*, 3 juin 2013 (http://www.lemonde.fr/idees/article/2013/06/03/langlaischanceoudangerpourlefrancais_3422969_3232.html)

—*Un article d'actualité qui considère l'influence de l'anglais sur les pays francophone.*

Etienne Bouche, « À l'Académie française toujours pas de successeur sur le fauteuil de Pierre-Jean Rémy », *La Croix*, 26 avril 2012 (http://www.lacroix.com/Culture/Actualite/A-l-Academie-francaise-toujours-pas-de-successeur-sur-le-fauteuil-de-Pierre-Jean-Remy-_NG_-2012-04-26-799451)

—*Un article d'actualité qui explique la difficulté de remplir les fauteuils chez l'Académie.*

Jason Burke, « Wanted : Immortals to save French », *The Guardian*, 6 avril 2008 (<http://www.theguardian.com/world/2008/apr/06/france>)

—*Un article anglais qui discute du rôle des Immortels.*

Bernard Cerquiglini, "Faut-il défendre la langue française ? ", *Revue d'Etudes Françaises*, No.7 (2002)

—*Article académique sur la nécessité de trouver les méthodes pour protéger les langues.*

Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), « Qui sommes nous ? », *Langue française et langues de la France* (<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Langue-francaise-et-langues-de-France/La-DGLFLF/Qui-sommes-nous>)

—*Un sommaire bref sur le rôle de la DGLFLF.*

Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), « L'enrichissement de la langue française », *Références 2013*, 2013.

—*Article polémique sur le travail de la DGLFLF.*

Jean-Michel Eloy, « Français, langue française, et autres langues : Le travail de dénomination des langues chez des parlementaires français en 1994 », discours, *Le nom des langues — les enjeux de la nomination des langues* 1997

—Article académique sur les politiques linguistiques.

Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir, « Soutien à Sandrine Mazetier et féminisation des noms », FDFA, 19 octobre 2014 (<http://fdfa.fr/soutien-a-sandrine-mazetier-et-feminisation-des-noms/>)

—Editorial en support de la féminisation des noms.

FranceTerme.fr, « Enrichissement de la langue », FranceTerme.fr / Culture.fr (<http://www.culture.fr/Ressources/FranceTerme/Enrichissement-de-la-langue>)

—Article d'actualité sur le franglais.

FranceTV.info, « La langue française évolue avec le temps », FranceTV.info, 14 mars 2015 (http://www.francetvinfo.fr/culture/la-langue-francaise-evolue-avec-le-temps_848593.html)

—Article en bref sur l'évolution des langues.

Falila Gbadamassi, « Académie française :la planète des Immortels », Géopolis, 28 mai 2015 (<http://geopolis.francetvinfo.fr/academie-francaise-la-planete-des-immortels-62963>)

—Article d'actualité sur le rôle des Immortels.

Hubert Joly, « Comprendre l'orthographe du français », Conseil international de la langue française (http://www.cilf.fr/f/index.php?sp=liv&livre_id=213)

—Analyse d'évolution et réforme de l'orthographe.

Marion Joseph, « < Madame la présidente > ou < le président > : quelle est la règle ? », Le Figaro, 7 octobre 2014 (<http://www.lefigaro.fr/politique/2014/10/07/01002-20141007ARTFIG00324-madame-la-presidente-ou-le-presidentquelle-est-la-regle.php>)

—Article sur la féminisation des noms

Anne Judge, « La planification linguistique française : traditions et impact de la Communauté européenne », Revue Internationale d'éducation de Sèvres No. 3 (1994).

—Rapport sur l'évolution et la réforme du langage.

Michael Korvin, « Le français, prisonnier de sa grammaire depuis 500 ans », L'Express.fr, 29 octobre 2012 (http://www.lexpress.fr/culture/livre/le-francais-prisonnier-de-sa-grammaire-depuis-500-ans_1180494.html)

—Editorial par l'écrivain critiquer les Immortels.

Michael Korvin, « Pourquoi il faut abolir l'Académie française », L'Express.fr, 27 novembre 2012 (http://www.lexpress.fr/culture/livre/pourquoi-il-faut-abolir-l-academie-francaise_1191980.html)

—Editorial par l'écrivain critiquer les Immortels.

Michael Korvin, « Pourquoi il faudrait abolir l'Académie française ... ASAP ! », L'Express.fr, 3 février 2014 (http://www.lexpress.fr/actualite/il-faut-abolir-l-academie-francaise-asap_1319818.html)

—Editorial par l'écrivain critiquer les Immortels.

Julia Kuen, Katja Neubert, Julia Reichenberger, Elena Wengel, « L'Académie française : correctrice ou conseillère ? », thèse, Universitat Augsburg
—*Thèse qui considère le rôle de l'Académie.*

LangueFR.net, « L'Académie française : quel est son rôle exact ? »,
LangueFR.net, 4 juillet 2015 (<http://www.langue-fr.net/Academie-francaise-quel-est-son-role-exact>)
—*Article bref qui considère le rôle de l'Académie.*

LangueFR.net, « Victor Hugo : < une langue ne se fixe pas > », *LangueFR.net*, 2 août 2007 (<http://www.langue-fr.net/Victor-Hugo-une-langue-ne-se-fixe-pas>)
—*Sommaire de la préface d'un livre, écrit par Victor Hugo.*

Daniel Lefevre, « Les langues régionales : sont-elles vraiment menacées ? »,
Le Figaro, 30 juin 2008
(<http://www.lefigaro.fr/debats/2008/06/30/0100520080630ARTFIG00007leslanguesregionalesontellesvraimentmenacees.php>)
—*Editorial qui considère la menace pose par les langues régionales.*

Nathalie Lessage, « Dany Laferrière entre à l'Académie française », *La Presse*, 27 mai 2015
(<http://www.lapresse.ca/arts/livres/201505/26/014872650danylafriereentrealacademiefrancaise.php>)
—*Article d'actualité sur un nouveau Immortel.*

Pierre Maillard, « La défense du français : un défi d'actualité », *Défense de la langue française*, juin et aout 1996,
(http://www.languefrancaise.org/Articles_Dossiers/Arti_defi_actualite.php)
—*Rapport académique sur les menaces qui confrontent la langue française.*

Christian Massé de La Riche, « Protéger la langue française », *La Nouvelle République*, 29 novembre 2013 (<http://www.lanouvelierepublique.fr/France-Monde/Communautes-NR/Vos-reactions-a-l-actualite/n/Contenus/Articles/2013/11/29/Protéger-la-langue-française-1705248>)
—*Article d'actualité sur les mesures de protection.*

Richard Oliver, « Nodier's Criticism of the "Dictionnaire de l'Académie Française" », *The Modern Language Journal*, Vol. 41, No. 1 (Jan, 1957), pp. 20-25
—*Un rapport qui raconte les critiques posé par Nodier contre le dictionnaire de l'Académie.*

André Racicot, « Faut-il réformer la grammaire française ? », Au cœur du français, 14 octobre 2013 (<http://andrericot.ca/faut-il-reformer-la-grammaire-francaise/>)
—*Un thème sur les arguments pour et contre le reforme linguistique.*

Thomas Snégaroff, « Défendre la langue française, une bricolette ? », *Franceinfo.fr*, 27 mars 2015
(<http://www.franceinfo.fr/emission/histoiresinfo/20142015/parlezvousfranglais170320150410>)
—*Article d'actualité sur les défis de reformer la langue française.*

Ramanujam Sooriamoorthy, « Ile Maurice — Le français : une langue défendue ? », *Zigzag magazine*, 15 mars 2015
(<http://www.zigzagfrancophonie.eu/IleMauriceLefrancaisunelangue>)
—*Rapport sur le rôle de la langue française dans les autres pays francophone*.

Chris Tilsed, « La langue française : le protectionnisme et le paradoxe du franglais », thèse,
([http://www.christilsed.com/uploads/2/1/1/8/21181556/la_langue_franaise-le_protectionnisme_et_le_paradoxe_du_franglais.pdf](http://www.christilsed.com/uploads/2/1/1/8/21181556/la_langue_franaise_le_protectionnisme_et_le_paradoxe_du_franglais.pdf))
—*Thèse sur la menace des mots d'origines anglais pour la langue français.*